

Assemblée générale ordinaire

Association du corps intermédiaire de la Faculté des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne (ACISSP)

Mardi 16 octobre 2016, 12h00
Géopolis, auditoire 2208
Procès-verbal de l'Assemblée générale

Présent-e-s (26 personnes) : Karim Lasseb (doctorant FNS, IEPHI), Roberto Di Capua (doctorant FNS, IEPHI), Philippe Gonzalez (MER, ISS), Daniela Cerqui (MER, ISS), David Philippy (assistant, IEPHI), Henri-Pierre Mottironi (assistant, IEPHI), Mailys Korber (assistante, ISS), Jad Moawad (assistant, ISS), Noémie Mendez (chargée de recherche FNS, IP), Marie Métrailler (assistante, IEPHI), Muriel Katz (MER, IP), Helena Klima (doctorante FNS, ISSUL), Claire Nicolas (assistante, ISSUL), Anik Debrot (MA, IP), Elise Dan-Glauser (MA ambizione, IP), Stéphanie Ginalski (MER, IEPHI), Sébastien Cala (assistant, ISSUL), Philippe Vonnard (chercheur FNS senior, ISSUL), Grégory Quin (MER, ISSUL), Iris Meyer (assistante, IEPHI), Paul Turberg (assistant, IEPHI), Nicolas Zaslowski (assistant, IP), Antoine Chollet (MER, IEPHI), Marie Sautier (doctorante FNS, ISS), Milana Aronov (assistante, IP), Lucie Gerber (chercheuse FNS senior, IP).

Excusées : Cynthia Kraus (MER, ISS), Alexandra Afsary (assistante, ISS), Fabienne Cretzet von Roten (MER, ISSUL), Domicile Jonauskaitė (doctorante FNS, IP), Philippe Gottraux (MER, IEPHI), Cécile Péchu (MER, IEPHI), Ludovic Iberg (doctorant FNS, IEPHI), Pierre-Nicolas Oberhauser (assistant, ISS).

1. Désignation de la présidence de l'assemblée

Selon l'art. 10 de nos statuts, l'élection de la présidence est décidée en début d'assemblée. Le comité de l'ACISSP propose Antoine Chollet.

Antoine Chollet est désigné comme président de l'Assemblée générale ordinaire 2018 sans opposition.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans opposition.

3. Rapport d'activité du comité

Le comité a eu les activités suivantes durant l'année académique 2017-2018. Il a organisé des rencontres avec les nouveaux membres du CI en début de semestres, et s'est assuré que les représentations du corps intermédiaire dans les différentes commissions de la Faculté soient assurées, en organisant des élections le cas échéant.

Le comité a rencontré le décanat à deux reprises. La première fois, le 8 février 2018, pour discuter du statut des MER et en particulier des conditions qui leur sont faites lors de leur départ à la retraite. La seconde, le 15 juin, à la suite d'une action du syndicat SUD, à propos des modifications dans les modalités de surveillance des examens écrits, suite à

l'augmentation des cas de tricherie. Nous avons demandé que, à l'avenir, ces modifications se fassent avec davantage d'anticipation et après consultation des corps concernés.

Le comité a poursuivi l'organisation de séances de préparation avant chaque Conseil de Faculté.

L'ACISSP a également été représentée lors d'une assemblée générale du CI en Faculté des Lettres, organisée suite aux problèmes liés à la stabilisation des MA sur des postes de MER. La directive modifiée de l'UNIL à ce sujet devrait pas être utilisée par le décanat SSP pour refuser des stabilisations, mais le comité va demander une confirmation officielle.

Par ailleurs, le comité a maintenu ses liens habituels avec les associations du corps intermédiaire dans les instituts, avec ACIDUL et avec les syndicats.

4. Rapport des délégué·e·s du CI dans les différentes commissions permanentes

I. Commission d'examen

Fabienne Crettaz Von Roten (rapport écrit) : seul un étudiant a obtenu le demi-point de faveur accordé par la commission lors de la dernière réunion, sinon rien de spécial à signaler.

II. Commission de l'enseignement de la Faculté

Pierre-Nicolas Oberhauser (rapport écrit) : La commission a traité de l'anonymisation des examens écrits, mais le dossier est désormais dans les mains de la Direction de l'UNIL. Les enjeux relatifs à la tricherie et au plagiat ont également été abordés fin 2017, sans suite. Les nouvelles mesures concernant la surveillance des examens prises par le Décanat ont été annoncées durant la séance du 31 mai, sans discussion préalable au sein de la CE de faculté. Un groupe de travail a été créé pour réfléchir à l'organisation d'une Journée de l'enseignement de la Faculté a été proposée. Celle-ci aurait pour objectif de valoriser l'enseignement parallèlement à la valorisation de la production scientifique durant la Journée de la recherche. Nous avons également discuté des résultats de l'enquête du SOC auprès des employeurs concernant les compétences des diplômés de la Faculté, discussion assez déprimante, qui avait pour seul enjeu la possibilité de réduire la non-conformité des étudiant·e·s en SSP aux attentes de leurs employeurs potentiels. Enfin, nous avons poursuivi la discussion sur la mise en place du Bachelor à temps partiel.

III. Commission de planification

Marie Sautier : La commission a discuté des nouveaux postes mis au concours dans la Faculté : en gestion économique du sport et des loisirs (poste de professeur en PTC à l'ISSUL), en évaluation des interventions psychologiques (PTS ou PAS à l'IP), et la succession Knüsel. Le rapport sur l'avenir de l'IP a suscité des discussions très nourries, en particulier sur la place des assistant·e·s dans ces débats, puisqu'ils et elles ne sont pas représenté·e·s dans la commission.

La commission a également discuté des critères d'éligibilité lorsque les postes sont ouverts à plusieurs niveaux, et a demandé au décanat de mesurer la proportion des recrutements qui se sont faits au niveau PTC.

Des membres de l'ACISSP souhaitent favoriser la transmission de l'information entre notre déléguée à la commission de planification et nos délégué·e·s dans les commissions de nomination de poste professoraux.

IV. Commission de la recherche

Gregory Quin : La commission a discuté de la commission d'éthique, dont les exigences seront à l'avenir plus précises, avec un processus de contrôle plus ou moins libre, y compris par exemple dans les recherches en Histoire. Nous assistons à l'influence des exigences des sciences médicales. Ces procédures sont mise en place également par le FNS. Ces procédures pourraient être longues et poser des problèmes pour les chercheuses·eurs en début de carrière. Le problème du traitement des données par la commission est également

problématique. La commission se réunira le début novembre, et l'AG suggère d'organiser une discussion préalable avec les personnes intéressées.

V. Commission de validation des acquis de l'expérience

Cécile Péchu (rapport écrit) : La commission ne s'est jamais réunie.

5. Grève des femmes le 14 juin 2019

Il y a une organisation au niveau suisse pour préparer une grève des femmes le 14 juin 2019, sur le modèle de celle de 1991. Un collectif s'est créé à l'UNIL-EPFL, et les prochaines dates de réunion figurent sur un flyer distribué lors de l'AG. Il existe désormais un groupe Facebook de ce collectif, qui rassemble toutes les informations. On peut mentionner pour commencer une rencontre avec Geneviève de Rham et Maria Pedrosa le 14 novembre, à propos de grève de 1991.

Les thèmes qui concernent plus spécifiquement les universités seront les effectifs de professeures femmes (encore très minoritaires), fonctions à responsabilité portées par des hommes le plus souvent, et la demande de cours qui n'invisibilisent pas les femmes.

6. Dossiers à venir, projets et propositions

I. Organisation des sessions d'examens et répartition des tâches

Demander plus de transparence sur la répartition du travail de chacun·e, ce dossier doit être repris avec le décanat, qui semble ouvert.

II. Délégation au Conseil de Faculté

Il est important que les membres de la délégation participent aux discussions et réflexions qui ont lieu au sein du CI, avec le souci de s'assurer de la représentativité de leurs votes au Conseil.

III. Commission d'éthique

Il faut que le comité suive ce dossier, car des problèmes liés aux exigences à la hausse de la commission cantonale d'éthique sur les recherches sur l'être humain peuvent apparaître dans notre Faculté.

IV. Open-access

Le FNS a lancé un gros chantier sur l'Open-access des recherches financées par des fonds publics. Nous devons réfléchir à cette évolution, et en particulier aux problèmes spécifiques posés par cette politique dans les sciences humaines et sociales. Qu'advient-il des éditeurs de livres scientifiques dans ce cadre ?

V. Relève

Un document d'orientation générale sera voté à la prochaine AG d'ACIDUL, qui devrait permettre d'encadrer le débat sur la relève à l'avenir. Rappelons que, dans notre Faculté, nous n'avons pas abouti à un accord large sur le scénario à privilégier, malgré un long travail de réflexion et l'élaboration de plusieurs modèles.

Rappelons aussi que, pendant longtemps, la direction UNIL laissait chaque faculté choisir son mode de promotion de la relève, mais la politique a commencé à changer du côté de la Direction qui veut centraliser certaines décisions, concernant la mise au concours de nouveaux postes. Il faut que nous réfléchissions à l'autonomie des Facultés sur les questions de relève, aux aspects financiers, à la diversification des postes, à la possibilité de promotion des MER sur des postes de professeurs.

VI. Charge de travail

Il existe un écart entre les taux d'encadrement des différentes filières d'enseignement au sein de la Faculté, qui pourrait provoquer quelques tensions ces prochaines années. Les tentatives répétées de la direction de l'IP de rapatrier des forces de travail en psychologie n'ont pour le

moment pas abouti. Or ce taux d'encadrement a des répercussions évidentes sur les conditions de travail du CI de l'IP, qui concerne le CI de toute la Faculté. Il faut documenter cette surcharge, sans nécessairement s'engager sur le terrain délicat de l'harmonisation du cahier des charges.

VII. Regard rétrospectif

Il est important de toujours avoir un regard sur nos actions passées, car les mêmes questions et problèmes se reposent à intervalles réguliers.

7. Élection du comité de l'ACISSP

Le comité sortant se représente, soit : Alexandra Afsary, Antoine Chollet, Fiona Friedli, Philippe Gonzalez, Muriel Katz, Cynthia Kraus et Claire Nicolas.

Nouvelles candidatures : Ludovic Iberg, Roberto Di Capua, Karim Lasseb, Pablo Diaz, Noémie Mendez et Nicolas Zaslowski.

Sur proposition du président de l'assemblée, les candidat·e·s sont élu·e·s en bloc, sans opposition.

L'assemblée est levée à 13h10.